

La réunion du comité d'entreprise s'est tenue comme chaque mois ce lundi 30 novembre. Ces réunions se tenaient précédemment souvent à Vélizy (siège social), permettant ainsi aux élus d'aller à la rencontre des salariés. Désormais elles auront majoritairement lieu à Angers. La direction prétendrait que les raisons budgétaires l'impose... Mais nous y reviendrons...

Toujours un soucis concernant les CDD

Sud, depuis longtemps, dénonce l'usage de l'entreprise à recourir sans cesse au CDD et à proposer si peu de passage en CDI. D'après la Directrice des Ressources Humaines, il s'agit avant tout « d'un désir des salariés de ne pas être passé en CDI » (propos tenus lors d'une réunion CE au premier semestre lorsque Sud réagissait déjà sur ce point).



Ce mois-ci, lors des questions DP (dont les réponses écrites viendront bientôt et seront affichées sur les tableaux DP), Sud a ouvertement posé la question du nombre de personnes ayant refusé un passage en CDI ces 3 dernières années. Fait surprenant, la direction a répondu ne pas avoir d'indicateur sur ce point.

Dès lors, on peut se poser la question sur la validité de la réponse apportée quelques mois plus tôt. Car si l'on calcule, cela signifierait quand même 100 personnes sur les 3 premiers trimestres 2015 qui auraient refusées un passage en CDI. Et les commentaires des personnes qui « quittent » l'entreprise en fin de CDD ne correspondent pas vraiment avec ce que la DRH prétend.

- FAUSCOUR - Alors pour nous, il y a deux choses :

- Soit la DRH nous prend, à Sud, pour des bacs à douche et croit qu'on est incapable de réfléchir un peu... Et donne cet argument alors que la réalité serait le refus de l'entreprise de suivre la législation concernant le recours aux CDD pour des raisons que nous ne parvenons toujours pas à élucider (on garde quand même une moyenne de 200 CDD en effectif permanent),

- Soit nos conditions de travail sont tellement horribles (car vu le marché de l'emploi actuel, et le taux de chômage, refuser un CDI aussi souvent est surprenant), et donc dès qu'ils en ont l'occasion, une grande partie des personnes désirent quitter l'entreprise... D'où les revendications de Sud pour de meilleures conditions de travail !

Dans les deux cas, nos demandes sont claires : Sud revendique plus de passages en CDI, l'arrêt au recours abusifs de CDD, et nous demandons également de meilleures conditions de travail pour tout le personnel, quel que soit la catégorie.

Suite à notre dernier argumentaire, la DRH aura, en séance, affirmé que l'on écrirait « en lettre capitale » dans le PV CE que Stream s'engage à passer plus de personnes en CDI dès début 2016 si le contrat avec Canal était reconduit. Souhaitons que cette promesse ne passe pas à la trappe comme tant d'autres !

Ca passe ou ça casse à Vélizy...

S'il y a un site où l'ambiance n'est pas au beau fixe, c'est en région Parisienne. Il faut avouer qu'avec une baisse d'effectifs constant depuis des années, il y a de quoi s'inquiéter, et la mise à l'écart de presque la moitié des techniciens depuis quelques jours du fait de la fin d'une partie d'activité de Completel n'arrange pas les choses. Fait étrange : La direction a rejeté la totalité de la faute sur SFR. Or, depuis plusieurs mois déjà, et plus officiellement depuis plusieurs semaines, OVH a fait part de son intention de reprendre les activités de Completel avec le soutien de l'ART (Autorité de Régulation des Télécoms). Ca mélange un peu les cartes, et on ne comprend pas bien pourquoi la direction n'a absolument pas communiqué là-dessus. Soit elle a connaissance de certaines informations, qui remettent en cause la pérennité ou l'évolution de l'activité (et elle a l'obligation d'en informer le CE) et dans ce cas, il y a un problème... Soit la direction n'est pas au courant de ce qui se passe dans le secteur télécom autour des activités avec qui elle travaille, et c'est, selon nous, tout aussi grave !

On tenait quand même à vous en faire part... Car finalement, on parle quand même de l'avenir de 75 de nos camarades.

L'avenir d'Angers

Autre lieu, même combats. A quelques semaines de la fin de contrat avec Canal, nous ne disposons toujours pas d'informations fiables concernant le maintien de l'activité. En revanche, le renouvellement de contrat s'il y a lieu, pourrait faire mal à Angers : L'idée serait de couper la poire en deux avec une moitié d'activité à Tunis et de garder l'autre moitié en France. Espérons que la boîte aura eu la présence d'esprit de négocier un nombre équivalent de personnel à maintenir sur le site d'Angers, et donc une hausse globale des volumes à traiter.

Une société en perte mais bénéficiaire... ???

Le directeur financier présente régulièrement un bilan de l'entreprise. Obligation légale d'informer les élus de l'évolution de la boîte. Jusqu'ici, on pourrait dire, tout va bien.

Oui mais... Entre les chiffres présentés en CE (et aux Organisations Syndicales) et les chiffres déclarés à notre « bon gouvernement » dans le cadre de la déclaration d'impôt, il y a un écart monstrueux. **Dans un cas, la direction annonce une perte (avec un gros nombre à 6 chiffres avant la virgule), et dans l'autre cas, on déclare aux impôts qu'on est bénéficiaires en France avec un TRES gros nombre contenant... 7 chiffres avant la virgule !** Oui, vous avez bien lu !

Alors bon, on essaye bien de nous embrouiller, que dans un cas, c'est en respectant les règles comptables françaises, dans l'autre les règles US. Peut importe, nous ce qu'on voit à Sud, c'est que pour 2014 on a payé des impôts et qu'on a réalisé un joli bénéfice en France. La façon dont « Stream France » revend ensuite notre travail à Convergys monde ne nous regarde pas, et ne devrait même pas nous impacter ! C'est encore une méthode pour justifier que non, vraiment, la direction se bornera à des augmentations très faibles (pour ceux qui l'auront eu) et, que non, on a aucun budget pour améliorer nos conditions de travail...



Pendant ce temps, les actionnaires de Convergys se goinfrent, des dirigeants France obtiennent plus de responsabilité (donc on imagine que le salaire va avec), et côté travail, faut avouer que nos commerciaux assurent ! Convergys, ce nom qui devait nous apporter tant de nouveaux contrats aura permis aux effectifs de dégonfler de plus de 250 personnes en 3 ans et nous auront perdu plusieurs activités...

Sud a insisté pour qu'un audit des comptes soit réalisé (voir tracts précédents), à la lumière de ces chiffres cela nous semble encore plus important. Le CE a validé la demande d'audit ce mois-ci. Nous pourrions donc y voir un peu plus clair prochainement!

Nouveauté CE : Les conditions d'accès à la billetterie à changé

Suite à l'alerte de Sud concernant l'accès aux activités sociales et culturelles (dit ASC) le Comité d'Entreprise a annoncé en réunion la modification de ses règles d'accès à la billetterie.

En effet, dès lors qu'un salarié a posé le pied dans l'entreprise, la société verse un montant au CE pour financer les « ASC ». Dès lors, il aurait pu être discriminant d'empêcher un salarié ayant moins de quelques mois voir moins d'un an dans certains cas de bénéficier des mêmes droits que les autres salariés, c'est d'ailleurs ce que retient l'URSSAF dans ses décisions.

Après avoir été informé par Sud de cette anomalie, et avoir pris conseil, les élus CE ont donc décidé de modifier les conditions d'attributions aux ASC. Nous vous invitons donc à vous rapprocher de vos élus concernant ce point.